

AVIS DU CMF

AGREMENTS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION ET DE CHANGEMENT DE CATEGORIE

BNAC CONFIANCE FCP

Fonds commun de placement de catégorie mixte

Agrément du CMF n°28-2006 du 28 juin 2006

Adresse : Complexe Le Banquier - Avenue Tahar Haddad
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 19 septembre 2018 d'octroyer :

- Un agrément pour le changement de la dénomination de « BNAC CONFIANCE FCP» en « FCP BNA CAPITALISATION »
- Un agrément pour le changement de la catégorie de « BNAC CONFIANCE FCP» de FCP mixte à FCP obligataire.